



Paquet «Économie circulaire»

Position paper – juin 2016

«Le paquet sur l'économie circulaire actuellement proposé, plus vaste, est une première étape positive vers le traitement des déchets en tant que ressource, plutôt que comme un fardeau, mais il subsiste une marge d'amélioration. Le CESE souhaite voir intégrer des objectifs économiques et environnementaux plus ambitieux, en accord avec ceux prévus dans le train de mesures de 2014.»

Cillian Lohan, rapporteur pour l'avis du CESE sur le train de mesures «Économie circulaire»

Introduction

Le passage d'une économie **linéaire** reposant sur le modèle «extraire-transformer-utiliser-jeter» à une économie **circulaire** axée sur l'écoconception et fondée sur le modèle «fabriquer-utiliser-réutiliser-refabriquer-réparer» dans lequel rien n'est gaspillé, est un défi crucial pour l'Europe. Cette évolution permet de rendre l'économie plus durable et de réduire son empreinte environnementale grâce à une meilleure gestion des ressources et à une diminution des prélèvements et de la pollution; elle confère également un avantage concurrentiel aux entreprises grâce à une meilleure gestion des matières premières, tout en rendant l'économie moins dépendante à l'égard de matériaux importés, potentiellement rares et stratégiques. L'investissement et l'innovation dans le domaine des technologies vertes offre également de nouveaux débouchés économiques et de nouveaux marchés aux entreprises européennes, en particulier les PME, et peut conduire à la création d'une croissance et d'emplois «verts» à l'échelon local, régional et transnational.

Il ne fait pas de doute que cette transition vers une économie circulaire est une nécessité, fait valoir un avis du CESE au sujet du dernier paquet sur l'économie circulaire. Le Comité a bon espoir que ces mesures permettront d'atteindre un «*changement de paradigme dans les comportements et les pratiques*», car un changement systémique est nécessaire pour tirer pleinement parti des avantages socio-économiques potentiels de la transition.

Actions entreprises par l'UE

En décembre 2015, la Commission européenne a dévoilé un paquet révisé sur l'économie circulaire. Ce nouvel ensemble de mesures comporte une série de modifications de la législation européenne existante en matière de traitement des déchets et de recyclage, ainsi qu'une communication

intitulée *Boucler la boucle – Un plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire*.

Il vise à rassembler des acteurs et des actions relevant des secteurs de la production, de la consommation, des matières premières secondaires et de la gestion des déchets. Il met l'accent sur des secteurs prioritaires tels que les matières plastiques, le gaspillage alimentaire, la construction/la démolition, les matières premières critiques et les déchets organiques, et porte sur l'efficacité énergétique ainsi que sur la gestion de l'eau et le traitement des eaux usées.

Cette proposition remplace un train de mesures publié en juillet 2014 dans le cadre de l'initiative phare de la stratégie Europe 2020 *Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources*. La version la plus récente comporte quelques améliorations; elle est plus complète et couvre toutes les étapes du cycle de vie d'un produit, mais dans certains domaines, le CESE constate un net manque d'ambition. Le fait qu'elle mette apparemment l'accent sur le recyclage plutôt que sur des instruments politiques solides pour mettre en œuvre les priorités et les objectifs suscite certaines préoccupations.

Position du CESE

Le CESE soutient sans réserve la transition de l'économie européenne vers un modèle plus vert et plus efficace dans l'utilisation des ressources, sujet qu'il a abordé dans le cadre de plusieurs avis notamment sur le paquet économie circulaire¹ de 2015, les propositions législatives retirées², le plan d'action vert pour les PME³ et le rôle des instruments fondés sur le marché dans la transition vers une économie verte⁴.

«*L'économie circulaire se distingue d'une économie linéaire qui s'efforcerait uniquement de réintégrer les déchets dans la production: il s'agit d'un remaniement complet de l'économie, qui exige une redéfinition des concepts mêmes de responsabilité et de propriété*», déclare M. Cillian Lohan, rapporteur du dernier avis sur le sujet.

Il faut une économie où les «cercles» sont de longue durée, de petite taille, locaux et propres. Cette économie devrait créer des opportunités pour les entreprises, en particulier celles qui sont innovantes et explorent, par exemple, les modèles d'entreprise reposant sur la location, et les entreprises sociales. Une transition réussie doit également fournir un élan décisif à la réindustrialisation durable de l'Europe.

Le CESE se félicite de l'attention accordée aux aspects en amont du cycle de vie d'un produit, mais recommande de rétablir les objectifs plus ambitieux du paquet de 2014 relatif au traitement des déchets, dont il estime qu'ils apportaient «*des avantages économiques et environnementaux supérieurs*»⁵.

1. NAT/676 – Économie circulaire.

2. NAT/651 – L'économie circulaire dans l'UE.

3. NAT/652 – L'économie circulaire: création d'emplois et plan d'action vert pour les PME.

4. NAT/620 Instruments de marché – Économie à faibles émissions de carbone dans l'UE.

5. SWD(2015) 259 final.

Le Comité est généralement favorable à l'utilisation d'instruments économiques pour mener la transition vers une économie plus verte; le CESE accueille favorablement l'introduction d'une notification obligatoire concernant le recours des États membres à ce type d'instruments économiques pour mesurer les progrès accomplis en matière de réduction des déchets, mais doute du caractère durable et de la montée en puissance des politiques prévues pour les mettre en œuvre en l'absence d'une vision paneuropéenne claire.

L'avis considère important que le paquet souligne le rôle de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation des travailleurs, des entreprises ainsi que des secteurs et des entreprises vulnérables (en particulier les plus petites et les entreprises sociales) et de la jeune génération, en tant que forces motrices d'une transition complète de l'Europe vers une économie circulaire efficace dans l'utilisation des ressources.

«L'approche de l'économie circulaire doit être claire et équitable dans sa manière de traiter les risques et les bénéfices sociaux et liés au travail; il nous faut dans un premier temps définir quelles personnes seront les plus vulnérables pendant la transition et leur offrir une formation appropriée ainsi que des possibilités de requalification», fait valoir le rapporteur.

Recommandations du CESE

Le paquet «économie circulaire» ne saurait se réduire à une stratégie, politique ou initiative mais il relève d'une tâche complexe car il tente de regrouper plusieurs directives⁶, actions et politiques⁷ dans une seule et même vision de la compétitivité mondiale et de la croissance verte. Il s'agit notamment des directives sur les déchets, les emballages et les déchets d'emballage, la mise en décharge, les déchets électriques et électroniques et les véhicules anciens, ainsi que des initiatives portant sur l'efficacité des ressources, l'environnement et des actions spécifiques déjà mises en place dans le domaine de l'économie circulaire.

Pour assurer une plus grande cohérence entre les différentes actions, projets et initiatives, le Comité recommande une évaluation complète des points forts et des lacunes des précédentes initiatives, telles que la feuille de route pour une utilisation efficace des ressources, et une coordination active des futures politiques de la Commission afin de s'assurer qu'elles vont toutes dans le sens des principes de l'économie circulaire. Le Comité appelle également à la création d'une plateforme européenne ouverte consacrée à l'économie circulaire et fondée sur une utilisation efficace des ressources, incluant les parties prenantes et les représentants de la société civile de la sphère privée comme de la sphère publique. Cette plateforme, qui serait hébergée par le CESE, pourrait contribuer à stimuler la transition et à donner une impulsion politique en abordant les principaux défis, tels que les aspects liés au travail ou des modèles d'entreprise innovants. Le CESE recommande également d'intégrer l'efficacité des ressources dans le processus du semestre européen afin de superviser la transition en procédant à des bilans réguliers de la mise

en œuvre des recommandations spécifiques par pays, en mettant plus spécialement l'accent sur l'écologisation des systèmes fiscaux.

Le CESE soutient vigoureusement la hiérarchie des déchets et invite les acteurs publics et privés à tous les niveaux à la mettre pleinement en œuvre. Il se félicite de la mise en place d'exigences minimales pour les systèmes de responsabilité élargie du producteur (REP) et préconise de rendre ce type de système obligatoire dans les États membres. La collecte séparée des biodéchets devrait devenir une pratique courante, selon l'avis, et les activités de réutilisation devraient relever d'un objectif à part entière, plutôt que d'être intégrées dans les objectifs de recyclage. Des mécanismes et des délais spécifiques pour quantifier les pertes et le gaspillage alimentaires devraient également être prioritaires, avec des échéances claires pour aider l'UE à atteindre les objectifs de développement durable des Nations unies.

Le CESE souhaite également que la révision de la directive relative à l'écoconception tienne compte de l'intégralité du cycle de vie du produit, et notamment des aspects suivants: la durabilité, les possibilités de réutilisation, de réparation et de recyclage ainsi que la disponibilité et le caractère abordable des pièces de rechange. Il appelle de ses vœux un étiquetage plus complet de l'espérance de vie des produits et recommande instamment l'interdiction totale des produits dans lesquels les fabricants ont intégré des défauts ou soumis à l'obsolescence programmée.

Les consommateurs joueront un rôle majeur dans la transition et l'adoption éventuelle des principes de l'économie circulaire. «Le meilleur moyen de faire évoluer les comportements consiste à adresser des signaux de prix clairs, en proposant aux consommateurs une offre pratique à des tarifs compétitifs», fait valoir l'avis. La transition se produira lorsque l'on enregistrera chez les consommateurs un changement de comportement massif. Ce changement devra passer par une préférence marquée pour les produits et les services liés à des matières premières recyclées. Il devra également comporter un abandon de la notion traditionnelle de propriété du produit. Ce changement de comportement sera favorisé chez les consommateurs par une offre de possibilités relevant de l'économie circulaire tout aussi pratiques et à des prix aussi compétitifs que les produits de type traditionnel ou «linéaires». À cet égard, les écotaxes et/ou la promotion des systèmes de REP contribueraient à différencier les produits «circulaires» de ceux dits «linéaires». Des régimes de prêts garantis par l'État, un taux réduit de TVA ou des incitations pour aider les personnes les plus pauvres à bénéficier de produits de meilleure qualité et plus durables sont également recommandés. Les pouvoirs publics devraient aussi montrer la voie en recourant à des politiques de «marchés publics écologiques».

La transition vers une économie circulaire est un processus de longue haleine, qui passe par une appropriation des enjeux à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Le Comité attend avec intérêt de voir la Commission engager activement tous les acteurs dans la mise en œuvre de ce train de mesures, dont les détails seront essentiels à son bon fonctionnement.

Pour de plus amples informations

Avis du CESE d'avril 2016 sur le paquet «Économie circulaire»:

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.nat-opinions.37803>

DG Environnement, stratégie sur l'économie circulaire: ec.europa.eu/environment/circular-economy

6. COM(2015) 569 final – 2015/0276 (COD), COM(2015) 595 final – 2015/0275 (COD), COM(2015) 593 final – 2015/0272 (COD).

7. COM(2015) 614 final, COM(2011) 571 final et décision no 1386/2013/UE.

8. sustainabledevelopment.un.org/?page=view&nr=164&type=230&menu=2059.